

Jacques Largeau unique diacre de Gâtine

Ordonné il y a deux semaines, Jacques Largeau est le seul diacre de la paroisse Saint-Jacques-en-Gâtine. Un parcours atypique pour cet imprimeur.

L'émotion est encore palpable. Au moment d'évoquer la date du 6 octobre, Jacques Largeau parle « d'un moment de joie ». Ce jour-là, « près de 600 personnes » ont assisté à son ordination diaconale à l'église Sainte-Radegonde de Vasles. En présence de Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers, cet imprimeur de bientôt 58 ans (il les fêtera cette semaine), domicilié à Mazières-en-Gâtine, est donc devenu diacre au service de l'Église catholique. Le seul de la paroisse Saint-Jacques-en-Gâtine, qui n'en avait plus depuis 2009.

Un ministère qui permet à Jacques Largeau de baptiser, de marier et d'assister le prêtre pendant la messe. Plusieurs missions lui ont également été confiées : « Représenter l'Église, être attentif au monde de l'artisanat dont je fais partie, et, comme je suis passionné de moto, manifester une présence amicale aux motards en faisant des rencontres, des bénédictions de motos et des pèlerinages. »

Un engagement "prenant"

Jacques Largeau continue également d'accompagner des adultes vers le baptême, ce qu'il faisait déjà en compagnie de Micheline, son épouse, et peut « répondre à des questions d'ordre spirituel ». Depuis qu'il est diacre, « des gens viennent [lui] parler : cela permet d'aborder des sujets que l'on n'aborderait pas autrement ». Parfois, « certaines personnes viennent



Jacques Largeau et son épouse Micheline devant l'église de Mazières-en-Gâtine, commune où ils résident.

pour évoquer des sujets polémiques : je leur réponds quand je le peux, sinon je me réserve ». S'il n'a pas encore célébré de baptême ou de mariage, le diacre sait que sa fonction peut devenir « très prenante ». « Un diacre est ordonné à vie, c'est un engagement », ajoute sa femme Micheline, très présente à ses côtés. « Le diaconat est une démarche de couple : j'ai été ordonné diacre mais c'est notre vie qui change », confirme Jacques Largeau.

Leur rencontre en 1995 a d'ailleurs été un déclic pour le nouveau diacre, qui avait « mis de côté » sa foi à l'adolescence. Micheline se préparait alors au

baptême : « Je lui ai demandé si je pouvais faire partie de son équipe d'accompagnement : cela m'a ramené vers l'Église », explique Jacques. Le baptême est célébré en mai 1998 et le couple se marie en septembre.

"Pas là pour convertir"

Les deux époux se sont ensuite impliqués au Secours catholique des Deux-Sèvres, dont Micheline a été la présidente, avant de recevoir un courrier les invitant à participer à une réunion d'information sur le diaconat, en janvier 2013. Intéressés, ils sont entrés dans une « période de recherche et de discernement » d'un an et demi,

avec d'autres couples, avant de suivre une formation qui doit durer 6 ans. « Je ne m'étais jamais dit "j'ai envie de devenir diacre" mais j'ai rapidement eu envie d'aller plus loin », explique Jacques Largeau, ordonné au bout de 4 ans de formation.

Ce dernier souhaite promouvoir « une église ouverte et accueillante ». Et s'il reconnaît que « moins de personnes vont à la messe, je constate que les gens sont en recherche de spiritualité. Nous ne sommes pas là pour convertir mais pour échanger et les accompagner. »

Sébastien Bussière